

Bulletin d'informations communales

Sommaire

- ◇ Vacances de l'Administration
- ◇ Fête Nationale
- ◇ Conseil général
- ◇ Marchés du Soir à Rue
- ◇ FRIAC
- ◇ Et bien d'autres rubriques encore...

Vacances de l'Administration communale

L'Administration communale sera en vacances selon les horaires suivants :

Caisse communale	du 29 juillet au 18 août 2019 inclusivement
Secrétariat	du 05 août au 25 août 2019 inclusivement
Contrôle habitants	du 12 août au 18 août 2019 inclusivement

L'Administration communale



Conseil général – Séance extraordinaire

La prochaine séance du Conseil général se déroulera le **jeudi 19 septembre 2019, à 20h00 à la salle des Remparts**, à Rue. Chaque citoyenne et citoyen est invité à suivre cette séance qui lui permettra de mieux comprendre les tâches d'un Conseiller communal et de suivre l'évolution de sa commune.



Diplôme en poche ? Annoncez-vous à la commune...

Vous venez de terminer votre formation (maturité, CFC ou autres) en juillet de cette année ? Alors écrivez une petite lettre à l'Administration communale, avec une copie de votre diplôme et vos coordonnées.



Vendredi 26 juillet 2019 dès 17h30

Soupe de chalet organisée par Christiane et Roland Grandjean.
L'Echo des Cerniettes.

Vendredi 30 août 2019 dès 17h30

Soirée Wienerschnitzel avec Peter & Manon Willenshofer de Rue.
Chants et musiques populaires.

Vendredi 13 septembre 2019 dès 17h30

Soupe à la courge organisée par le Chœur Mixte St-Nicolas à Rue, avec l'homme-orchestre
Jean-Claude Serex de Maraçon.

Fête Nationale

Comme à l'accoutumée, les communes d'Auboranges, Chapelle, Ecublens et Rue invitent leurs concitoyens et concitoyennes à participer à la Fête Nationale le **jeudi 1er août 2019**, au Gîte du Gros Essert, à Blessens, dès 18h00.



Au programme :

- ✓ Dès 18h00, accueil de la population et verre de l'amitié offert par les autorités
- ✓ 20h30, prestation de l'Entente musicale « Promasens-Rue »
- ✓ 20h45, «Ranz des vaches » interprété par M. Fabien Crausaz, chanteur ténor de la Fête des Vignerons
- ✓ 21h00, discours officiel de M. Pierre-Yves Maillard, président de l'Union Syndicale Suisse
- ✓ 21h15, hymne national
- ✓ 21h30, allumage du feu
- ✓ Saucisse et eau minérale gratuites pour tous

A noter que l'usage d'engins pyrotechniques et le traditionnel feu dépendront des impératifs météorologiques et ainsi, de la décision de la Préfecture.



Organisation : la commune d'Auboranges, en collaboration avec la Société de Tir.

Informations aux parents

Pour le plus grand plaisir des enfants, un trampoline est à leur disposition sur le site du Gros Essert. Toutefois, les enfants ne peuvent l'utiliser que sous la surveillance de leurs parents. En outre, il convient qu'il n'y ait pas plus de cinq enfants à la fois. Le propriétaire des lieux et la commune déclinent toute responsabilité en cas d'accidents. Il y a également des étangs. Le Conseil communal remercie les parents de veiller à la sécurité de leurs enfants. Vous trouverez sur place des informations y relatives. D'ici cette date, vous pouvez consulter le site suivant :

<http://water-safety.ch/fr>.

Rappel des horaires de l'Administration communale

Pour rappel, la commune dispose d'une Administration communale qui se scinde en 3 secteurs différents :

- **L'Administration générale** qui traite, comme son nom l'indique, toutes les généralités de la commune, ainsi que les dossiers de constructions ; la secrétaire communale est présente les lundi, mardi et jeudi matin de 08h30 à 11h30 ou sur rendez-vous ;
- **Le Contrôle des habitants** s'occupe de tout ce qui touche au citoyen (départ et arrivée dans la commune, cartes d'identité, changement d'adresse,...) et est ouvert les lundi et mercredi matin de 08h30 à 11h30 ainsi que le jeudi soir de 17h00 à 19h00 (**dès le 29.08.2019, 17h30 à 19h30**) ;
- **Le Service des finances** s'occupe de toute la facturation communale et est ouvert les mardi, jeudi et vendredi matin.

Le Conseil communal



FRIAC...qu'est-ce que c'est ?

Comme indiqué dans le tout-ménage que vous avez reçu au début juin, le Grand Conseil a donné son aval, le 8 février 2017, aux modifications de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC), qui créent les bases légales nécessaires pour l'introduction de la nouvelle application web pour la gestion électronique des demandes préalables ainsi que des procédures simplifiées et ordinaires de permis de construire, FRIAC (FRIBourg Autorisation de Construire). La nouvelle application va permettre une informatisation complète, depuis l'élaboration du dossier jusqu'à la délivrance du permis d'occuper et améliorera l'efficacité et l'efficience du traitement des dossiers. Elle s'inscrit dans le développement de la cyberadministration comme outil de prestation de

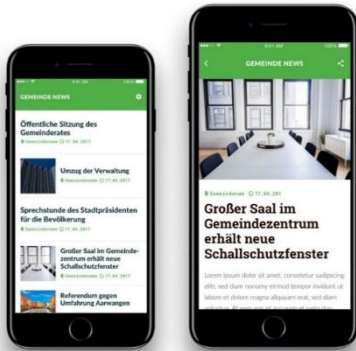
Concrètement, dès le 3 juin 2019, toutes les demandes de permis de construire devront être déposées auprès de la Commune de Rue à l'aide de l'application informatique FRIAC. Les dossiers "papier" doivent également être signés et déposés à la commune dès le début de la procédure. Vous trouverez ci-dessous des liens qui pourront vous être utiles pour ouvrir un compte FRIAC et saisir votre dossier.

Avec FRIAC, les dossiers sont déposés puis traités de manière électronique. Tous les acteurs de la procédure, requérants, mandataires, géomètres, communes, services cantonaux et préfectures utilisent la même application.

D'avance, le Conseil communal vous remercie de votre compréhension et de votre précieuse collaboration




Lien de connexion	https://friac.fr.ch
Information	https://www.fr.ch/seca/territoire-amenagement-et-constructions/permis-et-autorisations/friac-accueil
Tutoriels	https://www.fr.ch/seca/territoire-amenagement-et-constructions/permis-et-autorisations/friac-tutoriels
Helpline	026/304.24.44

Découvrez l'application Gemeinde-News...les informations communales directement sur votre smartphone/tablette



App Store

Google Play

1. Téléchargez l'application sur l'App Store, Google Play ou sur www.gemeinde-news.ch 
2. Sélectionnez la commune de Rue dans la liste 
3. ...et fertig ! Vous recevrez les informations et les nouveautés directement sur votre appareil 

Information importante :

L'application « Gemeinde-News » est rédigée en allemand mais aucune connaissance de la langue n'est nécessaire à son utilisation.

La commune de Rue est maintenant sur Gemeinde-News.

Siège disponible au Conseil communal

Le Conseil communal a malheureusement reçu la démission de Mme Magali Gianella pour le 31 octobre prochain. Aussi, une élection complémentaire sera organisée cet automne. Toutefois, les délais de réflexion étant parfois courts, il lance un appel à ses citoyens(-nes) en les informant qu'une place se libère au Conseil communal. En cas de questions, l'Administration communale demeure à votre disposition !

Le Conseil communal

Bonnes vacances à toutes et tous !

Le Conseil communal vous souhaite d'ores et déjà un bel été ensoleillé et se réjouit de vous retrouver dans son édition automnale pour d'autres informations !

